



PARCOURS J'ORGANISE LA SECURITE AU TRAVAIL

17
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne



**DES APPORTS
THEORIQUES**

en format PDF



**DES TESTS
DE VALIDATION**

pour valider vos acquis



**Environ 5 heures
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité de ses salariés
- Connaître les obligations légales en matière de sécurité au travail
- Connaître les règles spécifiques de sécurité
- Savoir gérer la sécurité au travail
- Savoir éviter les accidents du travail

PUBLIC VISE

- Dirigeants d'entreprises
- Elus responsables des personnels de collectivités
- Services ressources humaines des entreprises et des collectivités
- Chefs de services responsables d'équipes importantes
- Elus des Institutions Représentatives du Personnel

EXPERTS FORMATEURS

- Spécialistes de la santé et de la sécurité au travail
- Conseils en mieux vivre au travail, en incivilité et en prévention des risques
- Ergonomes
- Experts en management, organisation et gestion des risques

LES 17 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ J'assure la sécurité et la santé au travail
- 2/ J'identifie les risques d'accident du travail dans mon secteur d'activité
- 3/ Je détermine les causes des troubles musculo-squelettiques
- 4/ Je connais les facteurs de risques psychosociaux
- 5/ J'installe le référent santé sécurité au travail dans l'entreprise
- 6/ J'établis la BDES Base de Données Economiques et Sociales
- 7/ J'évolue du reporting social obligatoire au tableau de bord social de gestion
- 8/ J'analyse le tableau de bord social
- 9/ Je fixe les règles de sécurité sur les lieux de travail
- 10/ Je diminue les impacts des accidents du travail et des maladies professionnelles
- 11/ Je diagnostique l'ergonomie des postes de travail
- 12/ Je protège mes salariés du bruit et de la lumière
- 13/ J'éduque aux gestes pour prévenir le mal de dos et les troubles musculo-squelettiques
- 14/ Je forme aux bonnes postures pour porter des charges
- 15/ J'évalue le risque routier dans mon entreprise
- 16/ Je gère le risque routier dans mon entreprise
- 17/ Je gère l'agressivité au travail

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>